

# **BÉNÉVOLES CHEZ PEPE INTERNATIONAL**

A globe is held by several hands, symbolizing global unity and care. The globe is surrounded by several overlapping, colorful circular bands in shades of blue, red, green, and yellow. The text is overlaid on the globe and bands.

**VENEZ FAIRE PARTIE DE  
CETTE HISTOIRE ET AVOIR UN  
IMPACT SUR LA VIE DES  
ENFANTS DE PEPE.**

**pepe**  
network

  
MISSÕES MUNDIAIS®

# BÉNÉVOLES CHEZ PEPE INTERNATIONAL

## PRÉSENTATION

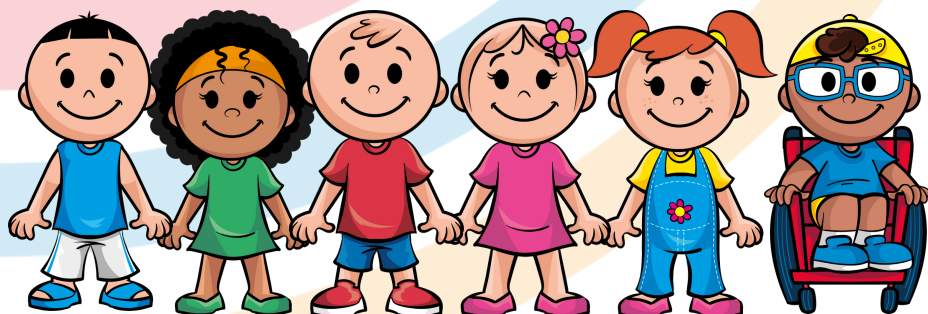
Un volontaire est une personne qui a de l'empathie pour les autres dans leur besoin, qui consacre son temps, ses connaissances, son énergie, son réseau et son influence non seulement pour répondre aux besoins des autres, mais aussi pour aider à développer des actions et créer des synergies qui contribuent à la transformation des réalités.

Le volontaire du PEPE est une personne de vocation qui donnera son temps, ses dons et ses connaissances sans rémunération, avec un élan de solidarité et d'amour chrétien pour atteindre et aider les enfants, les familles, les églises et/ou les communautés où le PEPE est implanté, en soutenant directement ou indirectement la coordination dans les différents domaines d'action



# SOMMAIRE

- 1** Introduction - Página 04
- 2** Qu'est-ce que le PEPE? Comment tout cela a-t-il commencé? - Página 05
- 3** Mission, vision et valeurs de PEPE - Página 06
- 4** Qui sont les enfants de PEPE ? Et leur routine ? - Página 06
- 5** Politique de protection de l'enfance - Página 08
- 6** Missionnaire ADN - Página 10
- 7** Programme de bénévolat - Página 11
- 8** Référence bibliographique - Página 13
- 9** Annexes - Página 14

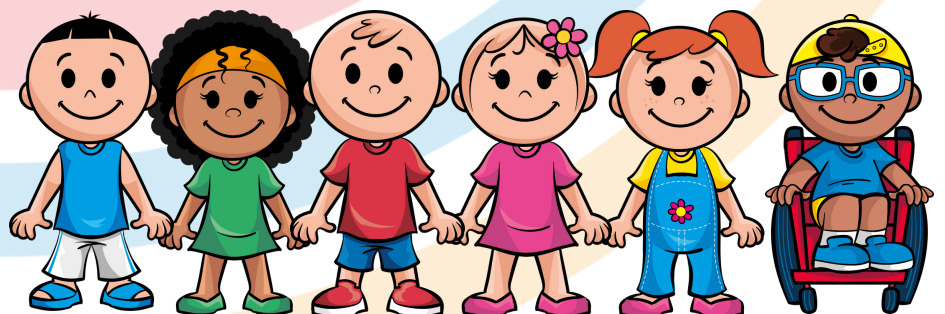


# 1. Introduction

Selon l'ONU, chaque jour, environ un milliard de volontaires font une différence pour les personnes et les communautés où ils vivent et travaillent; Le 5 décembre marque la Journée internationale des volontaires.

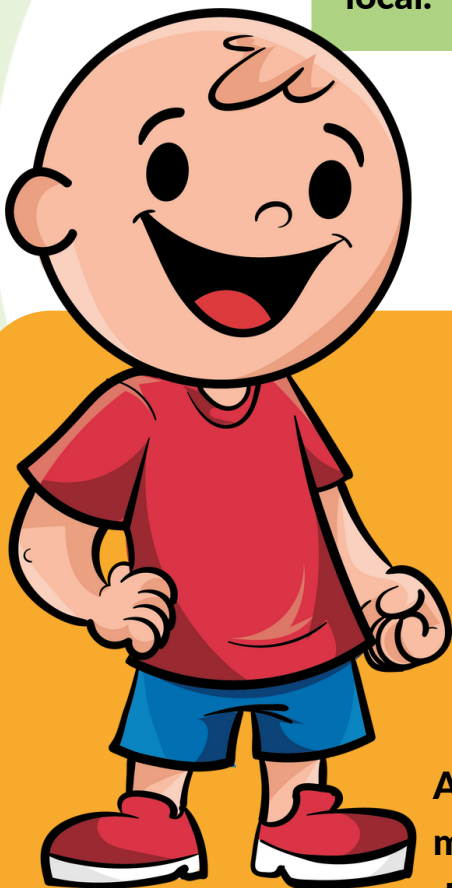
L'équipe Pepe fait partie de ceux qui servent de bénévoles apportant de l'espoir aux enfants, à leurs familles et à leurs communautés, donnant aux personnes de nos 31 pays de travail en Amérique, en Afrique et en Asie la possibilité d'agir en utilisant leurs dons et leurs talents.

Pour cela, nous voulons que vous en sachiez un peu plus sur le Pepe, notre mission, notre vision et nos valeurs, nos enfants, afin que cette journée soit très spéciale et que des vies soient touchées par votre service bénévole.



## 2. Qu'est ce que c'est?


Il s'agit d'un programme missionnaire socioéducatif qui prévoit la mise en place d'unités organisées et administrées par les églises évangéliques locales bénéficiant du soutien du réseau PEPE Network dans le domaine de la formation pédagogique et l'élaboration de programmes pédagogiques. Ce programme offre une éducation préscolaire de qualité aux enfants des communautés défavorisées du monde entier qui, autrement, auraient plus de difficultés à entrer dans le système éducatif local.




## 3. Comment tout a commencé?

Au milieu de l'année 1992, à São Paulo, Brésil le couple missionnaire britannique Pr. Stuart et Georgina Christine de la BMS - Mission Mondial ont été confrontés à la pauvreté et à une grave pénurie d'enfants et à leurs difficulté d'accéder à l'école primaire. Ainsi, avec un grand dévouement, ils ont commencé un travail de soutien préscolaire avec les enfants et leurs familles.

## 4. Mission, vision et valeurs de PEPE

 **MISSION**  
Assurer la prise en charge des enfants du PEPE en leur offrant une préparation éducationnelle qui stimule leur développement holistique.

 **FOCUS**  
Développement intégral de l'enfant

 **VISION**  
Contribuer à l'accès à l'éducation de la petite enfance pour les enfants d'âge préscolaire dans les communautés à forte vulnérabilité sociale afin de réduire l'écart dans leur développement intégral et les amener à connaître l'amour de Jésus.

 **VALEURS**  
-Respect des enfants  
-Protection des enfants  
-Prise en charge intégrale  
-Une éducation de qualité  
-Travail en équipe  
-La foi biblique

 **STRATÉGIE**  
-Formation continue  
-Établissement de partenariats  
-Développement communautaire



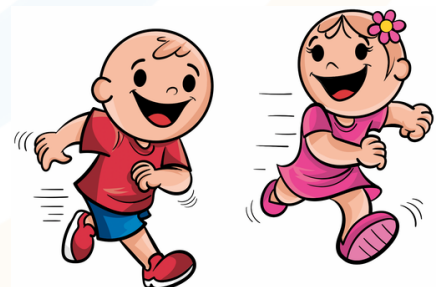
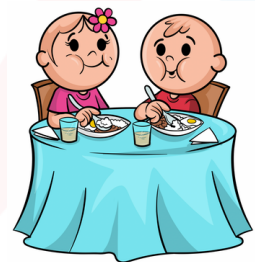
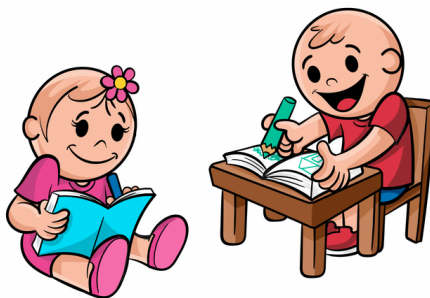
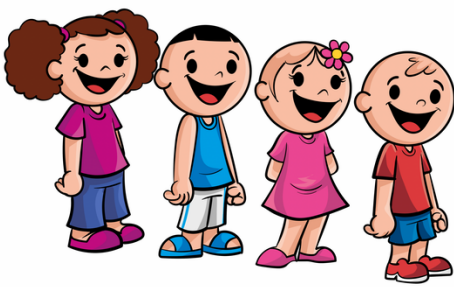
## 5. Qui sont les enfants du PEPE? Qu'en est-il de leur routine?

Les enfants sont fantastiques! Le concept le plus sain concernant les enfants est de les voir comme des personnes en formation. Le PEPE est destiné aux enfants d'âge préscolaire, deux ans avant leur entrée dans l'enseignement formel, qui vivent dans une situation de vulnérabilité sociale. Un espoir pour ceux qui n'ont pas accès à une école maternelle de se préparer à entrer dans l'école primaire avec qualité. Le programme socio-éducatif intègre les valeurs de la Parole de Dieu dans le contenu du programme et favorise la croissance intellectuelle, émotionnelle et spirituelle de l'enfant.

La vie quotidienne, représente la vie au PEPE, il exprime ce que nous voulons accomplir, où nous voulons arriver (objectifs), comment nous travaillons (stratégies) et dans quelle situation nous faisons face aux défis (évaluation).

### -Routine:

- Arrivée
- Heure de conversation
- Temps avec Dieu
- Activité individuelle
- Activité collective
- Se laver les mains
- Goûter
- Se brosser les dents
- Centres d'intérêt
- Ranger la salle
- Moment de l'évaluation
- Sortie

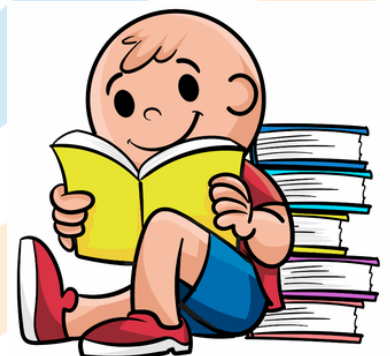


## 6. Politique de protection de l'enfance

Le PEPE s'engage à protéger pleinement les enfants. Nous nous opposons à toutes les formes de violence, de négligence et d'exploitation des enfants. Le PEPE recommande les meilleures pratiques et procédures à votre équipe par le biais de normes de développement du travail et de soutien aux églises et aux parents qui s'occupent de leurs enfants.

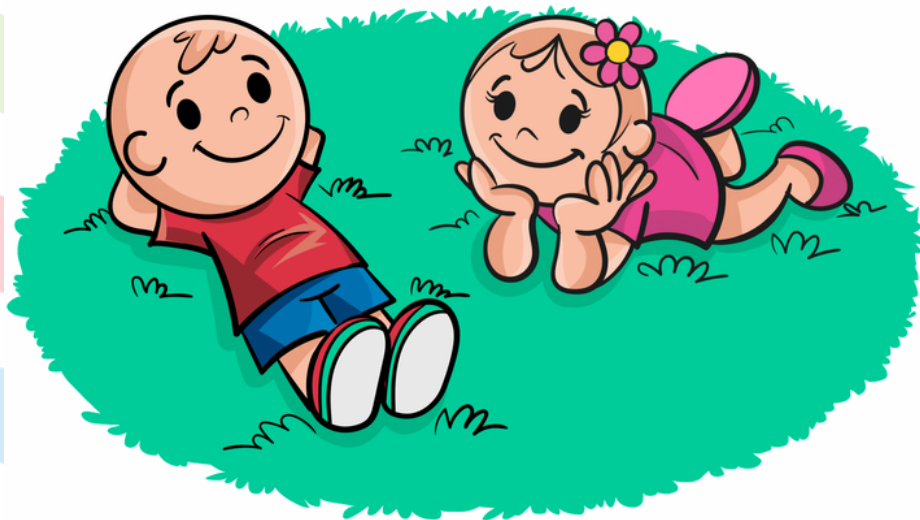
### NORMES DE CONDUITE POUR TOUTE LA STRUCTURE FONCTIONNELLE

- a. Assumer un comportement qui représente un excellent exemple pour les enfants et les adolescents ;
- b. Traiter tous les enfants et adolescents d'une manière qui reflète l'amour de Dieu pour eux ;
- c. Faire attention, se protéger de toute possibilité de présomption de violence faite contre eux; d. Placer toujours le bien-être de chaque enfant et adolescent au premier plan ;
- e. Traiter tous les enfants et adolescents avec dignité et respect, sans discrimination ni préjugé en ce qui concerne la classe sociale, la race, la culture, l'âge, le sexe, le handicap (besoin spécial) ou la sexualité;
- f. Ne pas montrer de favoritisme envers un enfant en particulier et ne pas éviter les plus difficiles;
- g. Évitez de travailler seul avec des enfants et des adolescents. Développer toujours le travail en binôme ou en équipe ;
- h. En tant qu'adulte, ne jamais rester seul avec un enfant ; si un adulte a besoin d'avoir une conversation en privé avec un enfant, un autre adulte doit être proche et avoir un contact visuel. Toute visite faite à un enfant qui est seul à la maison doit se faire en étant accompagné par une autre personne;
- i. Un adulte est toujours responsable de son propre comportement même lorsqu'un enfant se comporte de manière séductrice ou provocatrice;
- j. Si le comportement d'un enfant ou d'un adolescent cause une situation embarrassante, expliquer lui que ce comportement n'est pas acceptable, mais s'assurer qu'il ne se sentira pas rejeté. Cette situation doit être signalée au supérieur immédiat ;
- k. Parler toujours des problèmes de protection de l'enfant à la personne appropriée. Parlez à votre coordinateur ou au leader du programme;





- l. Tisser des relations équilibrées avec les enfants, en ayant pour base la confiance mutuelle;
- m. Ne jamais pratiquer le châtement corporel;
- n. Ne jamais exagérer ou banaliser les sujets sur la violence faite aux enfants ; ne jamais permettre qu'une accusation faite par un enfant passe sans être enregistrée et suivie par la personne responsable de la protection dans la région de l'Union des Missions Mondiales; Mon église un endroit sécurisé pour les enfants - 91
- o. Accompagner les visiteurs et les personnes qui ne font pas partie de l'équipe. Être attentif dans le cas où un visiteur se concentre uniquement sur un enfant, sans raison connue, et essayer de les inclure dans les activités de groupe;
- p. Réfléchir au sujet du contact physique avec les enfants, lequel doit se faire uniquement avec son consentement. Parfois, le contact physique est inévitable, comme lorsque l'enfant pleure ou lorsqu'il faut l'aider dans les jeux, mais faites attention à l'affection excessive envers lui;
- q. Demander l'autorisation parentale écrite si des membres de l'équipe ont besoin de transporter des enfants dans leurs véhicules;
- r. Avoir une autorisation parentale écrite en cas de nécessité d'application des premiers secours et/ou de traitements médicaux envers les enfants et ou adolescents. Les premiers secours appliqués doivent être enregistrés par écrit et les parents ou responsables doivent en être informés;
- s. Demander une permission écrite pour prendre des photos des enfants et adolescents et utiliser leur image. Les parents doivent être au courant de quand, où et comment ces images peuvent être utilisées afin de donner leur autorisation;
- t. Les photos individuelles des enfants ne doivent pas être mises sur des sites de réseaux sociaux, leurs noms doivent être changés dans les lettres et rapports toute référence à une localisation géographique supprimée. Toute communication au sujet des enfants et des adolescents devra refléter des images qui préservent sa dignité, qui soient décentes et respectueuses et qui n'exploitent pas les circonstances dans lesquelles il se trouve.
- u. Informer les enfants et les adolescents sur leurs droits, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et ce qu'ils peuvent faire en cas de problème ou de situation de violence.



## 7. L'ADN missionnaire

Comprenons ce qu'est l'ADN?

### ADN humain

De manière simplifiée, l'ADN (acide désoxyribonucléique) est un composé organique où ses molécules ont pour fonction de stocker et de répliquer les informations et caractéristiques de fonctionnement d'un être vivant. Lorsque cette information est répliquée, de nouvelles cellules commencent à porter une partie des mêmes caractéristiques que l'ADN d'origine.

### ADN Chrétien

Avec l'ADN du Saint-Esprit en nous, nous avons également reçu le pouvoir de transmettre cet ADN à de nouveaux disciples, par le témoignage du Christ en proclamant l'évangile (Actes 1.8) Notre vocation qui est de faire des disciples de toutes les nations ou ethnies (Matthieu 28.19-20).

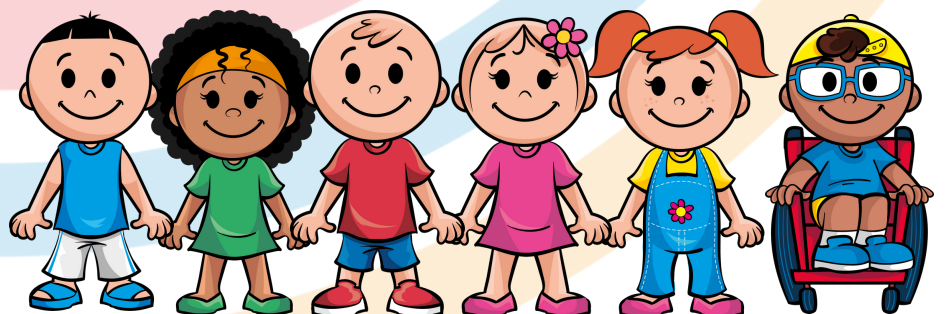
### ADN missionnaire

L'ADN missionnaire de JMM est l'ensemble des actions qui contiennent les principes spirituels qui animent et guident le développement d'une vie missionnaire de tous les disciples de Jésus dans tous les pays où nous opérons.

### L'ADN de PEPE dans l'église

L'Église se multiplie, transmettant son ADN en atteignant les foyers des enfants de PEPE, montrant l'amour et la compassion du Christ à travers les soins, la protection, l'appréciation et l'accompagnement personnel de l'enfant et de sa famille.

"Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui apportent de bonnes nouvelles, qui proclament la paix, qui apportent de bonnes nouvelles, qui proclament le salut, qui disent à Sion: "Ton Dieu règne !"  
(Ésaïe 52:7).



## 8. Programme de jour des bénévoles

### De quoi ai-je besoin pour être bénévole ?

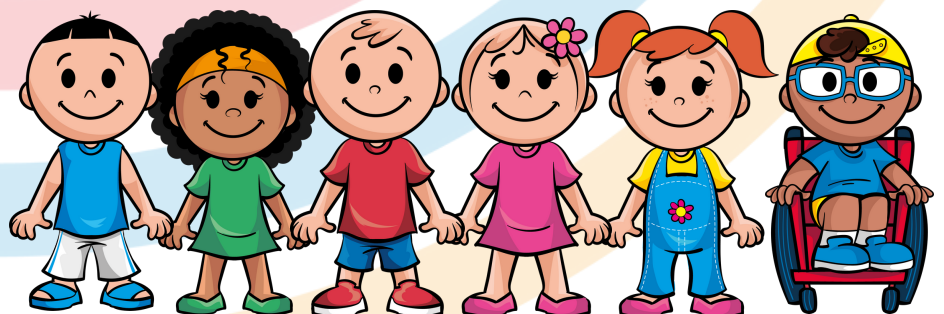
- Être âgé entre 18 et 65 ans.
- Être un croyant en Jésus-Christ, engagé envers Dieu et membre actif d'une église évangélique locale.
- Être en bonne santé physique, mentale et psychologique. } Savoir travailler en équipe et respecter la direction.
- Être prêt à donner du temps, du travail et du talent sur une base volontaire, sans recevoir de rémunération.
- Avoir une formation académique et/ou des compétences dans le domaine dans lequel vous souhaitez agir en tant que volontaire au sein du PEPE.
- Avoir une honorabilité morale prouvée par des références

### Dans quels domaines puis-je travailler ?

- L'éducation.
- La santé.
- Les Arts.
- Le sport.
- Le développement communautaire et gestion de projets.
- La communication sociale (publicité, propagande et marketing).
- Construction et rénovation.
- D'autres sont liés à des actions éducatives pour les enfants d'âge préscolaire et les communautés défavorisées.

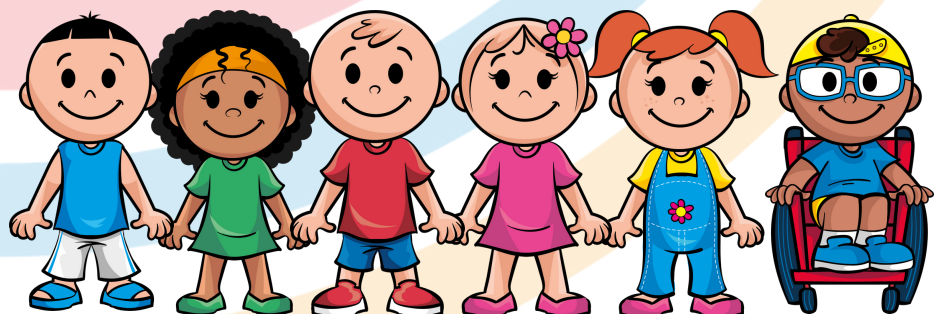
### Quelques possibilités d'action pour les volontaires dans le domaine opérationnel:

- mener des campagnes de collecte de matériel et/ou de ressources pouvant être envoyé aux PEPE de différents pays : matériel pédagogique tel que les crayons, gommes, cahiers, crayons de couleur, pâte à modeler, papiers cartonnés, peinture gouache, etc. Autres matériaux tels que brosses à dents, dentifrice, serviettes. Mobilier pour les unités, tel que chaises, tables, armoires, imprimantes/photocopieuses.
- Contribuer à l'amélioration de la structure des unités (construction ou réaménagement).
- Aider le ME en classe dans le développement d'activités pédagogiques.
- Assister aux unités dans les services administratifs (collecte de données, remplissage des formulaires d'inscription des enfants) et dans l'organisation des dossiers, etc.
- Soutenir la mise en œuvre des projets complémentaires de PEPE (Nutrition Santé, POPE)



## CODE D'ÉTHIQUE DU SERVICE VOLONTAIRE DU PEPE INTERNATIONAL

- Reconnaître et respecter la dignité et la différence culturelle du lieu où se trouve chaque unité. Cela implique, entre autres, de se présenter à cette unité PEPE avec une tenue appropriée à chaque activité, selon la culture locale.
- Connaître et respecter pleinement la politique de protection de l'enfance de PEPE International (PPE).
- Offrir un travail individuellement ou par le biais de caravanes, sans recevoir de rémunération.
- Contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des enfants, des familles et des communautés desservies par PEPE.
- Stimulez la participation de la communauté locale à la résolution de ses problèmes.
- Assister les MEs dans la routine quotidienne de l'unité, soit dans les activités pédagogiques avec les enfants, soit dans d'autres activités liées à l'action du PEPE dans la communauté, en obéissant aux directives reçues par la direction du PEPE, selon les règles internes.
- Mettez en valeur leur travail et contribuez à sa continuité et à son maintien à long terme.
- Respectez la direction locale et la direction du PEPE dans la région où vous allez servir.
- Coopérez et soyez capable de travailler en équipe, en étant persévérant, responsable et discipliné.
- Accomplissez le service qui vous est assigné avec assiduité et fréquence, sachant que votre absence et/ou irrégularité cause un préjudice au travail, reflétant négativement les actions du PEPE dans la communauté.
- Communiquez à la direction du PEPE tout acte ou fait contraire aux dispositions du règlement intérieur.
- Divulgez et informez tous les membres de votre caravane de volontaires ou groupe actif dans une certaine unité du PEPE de l'existence de ce code d'éthique, en encourageant son plein respect.



### Chaque volontaire du PEPE a le DROIT de :

- Accomplir une tâche qui le valorise et qui constitue un défi pour élargir ses compétences ou en développer d'autres.
- Disposer d'une description claire de leurs tâches et responsabilités pour la période où ils serviront en tant que volontaires de PEPE. ]
- Participer aux décisions concernant le service qu'ils développeront dans l'unité ou dans la communauté desservie par le PEPE.
- Disposer des ressources de base indispensable au travail volontaire pour lequel ils se sont engagés.
- Recevoir une formation et une supervision pour améliorer l'exécution de leur tâche, ainsi que des informations complètes sur la tâche qu'ils doivent accomplir.
- Respecter les termes convenus concernant leur dévouement, le temps donné, etc. et ne pas se faire manquer de respect dans la disponibilité entreprise.
- Bénéficier du soutien pastoral, de la reconnaissance et de l'encouragement.
- Avoir la possibilité d'utiliser au mieux leurs capacités, en recevant des tâches et des responsabilités en fonction de leurs connaissances, de leur expérience, de leurs capacités et de leurs intérêts

### Chaque volontaire de PEPE a la RESPONSABILITÉ de :

- Connaître le PEPE International et la communauté où il/elle fournit des services (afin de travailler en tenant compte de cette réalité sociale) et les tâches qui lui sont confiées.
- Choisir soigneusement le domaine dans lequel il/elle souhaite travailler en tant que volontaire de PEPE en fonction de ses intérêts, de ses objectifs et de ses compétences personnelles, afin de garantir un travail efficace.
- Être responsable dans le respect des engagements librement contractés en tant que volontaire PEPE. Le volontaire ne doit pas s'engager que pour ce qu'il peut réellement faire.
- Respecter les valeurs et les croyances des personnes des communautés avec lesquelles ils travaillent.
- Suivre les formations proposées, en adoptant une attitude ouverte et flexible.
- Garder les questions sensibles strictement confidentielles.
- Faire preuve de discernement pour faire face à des circonstances imprévues et informer les responsables.

### Références bibliographiques

Livret de présentation du PEPE

Programme de Volontariat International PEPE (Document)

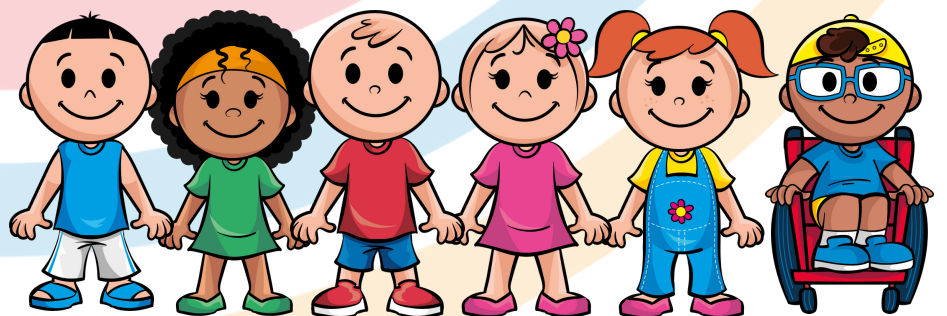
Livret Mon église un lieu sûr (Pièce jointe JMM PPCA)

PEPE VAI / Manuel ADN Missionnaire

<https://news.un.org/pt/story/2019/1696781>



# Annexes



## 1. TERME D'ADHÉSION AU SERVICE VOLONTAIRE DU PEPE INTERNATIONAL

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 nationalité \_\_\_\_\_, profession \_\_\_\_\_,  
 pièce d'identité \_\_\_\_\_, CPF/ Registre des Personnes Physiques. \_\_\_\_\_,  
 résidant à \_\_\_\_\_ rue, numéro \_\_\_\_\_,  
 quartier \_\_\_\_\_, ville \_\_\_\_\_, code postal \_\_\_\_\_,  
 téléphone \_\_\_\_\_, mobile \_\_\_\_\_,  
 courriel \_\_\_\_\_

Je soussigné, par le biais du présent CONTRAT D'ADHÉSION, régi par la loi n° 9.608, du 18 février 1998, accepte de rendre des services volontaires au nom de PEPE, une initiative du Conseil des Missions Mondiales de la Convention Baptiste Brésilienne, une entité sans but lucratif qui offre une éducation préscolaire de qualité aux enfants des communautés défavorisées du monde entier, CNPJ 64.032.584/0001-60, dont le siège est situé Rua José Higino n° 416, Tijuca, Rio de Janeiro, et qui consistera à OBJET : Le programme PEPE International offre une formation et un soutien spirituel et technique pour la prise en charge des enfants dans les communautés défavorisées, partout dans le monde, selon les possibilités financières et le volontariat.

**CONDITIONS:** Les services sont fournis conformément à la classification des besoins établie périodiquement d'un commun accord entre les parties, qui comprend le lieu et le type d'activité à réaliser.

**DESCRIPTION DU TRAVAIL À EFFECTUER:** \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**DÉLAI :** le présent terme sera mis en vigueur pendant la période suivante: du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_, les parties étant exemptes de toute mise en demeure impliquant un quelconque type d'indemnité en cas de désintérêt pour la continuité de la relation découlant du présent terme, il suffit d'exprimer cette volonté par écrit, ce qui peut être fait à tout moment, après quoi la prestation de service volontaire cessera. LE PRESTATAIRE DE SERVICE DÉCLARE QUE. Dans les conditions stipulées ci-dessus, il dispose de la disponibilité en temps et de la capacité physique et émotionnelle pour réaliser les activités auxquelles il s'engage ; Est conscient du fait que les services décrits ci-dessus seront rendus sur une base volontaire, sans aucune rémunération, ainsi que de l'inexistence de toute relation de travail ou obligation de nature professionnelle, de sécurité sociale ou similaire ; Est conscient qu'il n'y aura pas de remboursement des dépenses éventuelles dues à la réalisation des activités. 16 Dans l'hypothèse où l'exécution des activités ici engagées peut causer des dommages à des tiers, si elle résulte d'une faute intentionnelle ou de culpabilité, manifeste la connaissance qui peut être soumise à supporter les conséquents dommages. Ainsi, en foi de quoi, en présence de deux témoins, ils signent le présent document en deux exemplaires de même contenu et de même forme.

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_.

Volontaire : \_\_\_\_\_

Entité : \_\_\_\_\_

Témoins : 1) \_\_\_\_\_

2) \_\_\_\_\_

## 2. FORMULAIRE D'INSCRIPTION DU VOLONTAIRE DU PEPE INTERNATIONAL

Coordonnées personnelles :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Pièce d'Identité : \_\_\_\_\_ CPF/ Registre des Personnes Physiques : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Quartier : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Région/ Département : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone: \_\_\_\_\_ Mobile: \_\_\_\_\_

WhatsApp : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Emploi actuel : \_\_\_\_\_

Niveau d'instruction :

( ) primaire ( ) secondaire ( ) universitaire ( ) de troisième cycle ( Master, Doctorat).

Date de la conversion : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date du baptême : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Institution ou église à laquelle vous appartenez :

Nom : \_\_\_\_\_

Pasteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Quartier : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone : \_\_\_\_\_

Pays ou ville où vous souhaitez travailler comme volontaire : Pays : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Temps disponible : \_\_\_\_\_

Domaine dans lequel vous souhaitez travailler en tant que volontaire :

L'éducation : ( ) Assister les éducateurs missionnaires. ( ) Formation pour les ME's (décrire

: \_\_\_\_\_) ( ) Formation au travail manuel (décrire

: \_\_\_\_\_) ( ) Donner des cours de musique ( ) Autre: \_\_\_\_\_

Santé : ( ) dentisterie avec : ( ) les enfants ( ) les membres de la famille. ( ) Pédiatrie

( ) Nutrition (conférence avec les membres de la famille) ( ) Autres : \_\_\_\_\_

Construction et restructuration : ( ) Le travail de maçonnerie. ( ) Le travail d'assistant de maçon.

( ) Travaux d'architecture ou d'ingénierie ( ) Autre: \_\_\_\_\_

Le développement communautaire : ( ) Cours de manucure et de pédicure ( ) Cours de coiffure

( ) Cours de boulangerie ( ) Cours de pâtisserie ( ) Cours de cuisine pratique ( ) Cours de nutrition

( ) Autres : \_\_\_\_\_

Collecte de fonds :

( ) Collecte de fournitures scolaire ( ) Collecte de kits dentaires (brosses, dentifrices, serviettes,

sacs POPE) ( ) Collecte du mobilier pour les unités ( ) Collecte de dons pour les missionnaires

éducateurs. ( ) Collecte d'offrandes pour la construction ou la rénovation de salles de bains ou de

salles de classe. ( ) Autres : \_\_\_\_\_



### 3. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES VOLONTAIRES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Lieu de travail volontaire : \_\_\_\_\_

Date de début et de fin du travail : début : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ fin : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Vous trouverez ci-dessous une série de déclarations concernant le programme des volontaires PEPE. Veuillez attribuer la note correspondant à votre appréciation personnelle selon l'échelle suivante

1	2	3	4
Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Non satisfait

#### QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

- |   | 1                        | 2                        | 3                        | 4                        |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Être un volontaire du PEPE renforce mon estime de soi.                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| J'ai l'impression de recevoir beaucoup plus que ce que je peux donner.                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| J'améliore l'image du PEPE grâce à mon volontariat.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| J'ai l'impression de dépasser toutes mes attentes.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je sens que je peux faire beaucoup plus que ce que je fais actuellement.                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je m'entends très bien avec les autres volontaires.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je m'entends très bien avec les dirigeants locaux.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| J'arrive à faire tout ce que j'ai prévu.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Nous effectuons une évaluation quotidienne du travail effectué.                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les réunions avec notre coordinateur sont intéressantes.                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je reçois un logement et une nourriture adéquats.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je crois que la campagne de promotion menée pour trouver des volontaires est correcte.      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Veuillez évaluer le degré de satisfaction générale concernant le travail effectué par PEPE. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le suivi du volontariat est adéquat.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je recommanderais le travail volontaire du PEPE à mes amis et à ma famille.                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Je reviendrais volontiers pour continuer à travailler avec le PEPE.                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Écrivez ici tout commentaire ou toute recommandation pour améliorer la situation que vous jugez approprié.

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

CONFIDENTIEL

4. DÉCLARATION DE VOLONTARIAT

Nous vous informons que, comme mesure de sécurité de ce Programme et pour préserver les droits de l'Enfant et de l'Adolescent, selon l'ECA( loi sur l'Enfant et l'Adolescent) de 1992, vous devez déclarer toutes les informations ci-dessous.

Avez-vous déjà été condamné ou reçu un avertissement pour tout type de crime/délit ou vous êtes-vous vu imposer une suspension conditionnelle de peine par trouble à l'ordre public ? (veuillez marquer d'un X) : OUI ( ) NON ( ) Dans l'affirmative, veuillez indiquer ci-dessous, la nature et la (les) date(s) du (des) délit(s) :

NOM COMPLET (en lettres majuscules) : \_\_\_\_\_

Tout nom antérieur de famille sous lequel vous étiez connu : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ LIEU NAISSANCE : \_\_\_\_\_

DÉCLARATION :

Je comprends que s'il s'avère que j'ai retenu des informations ou fournit des informations fausses ou trompeuses ci-dessus, je serai retiré de la base de données des volontaires ou, si j'ai déjà entrepris une activité, le contrat sera immédiatement résilié. Je comprends que le PEPE International assurera la sécurité de ces informations. Je déclare que les informations que j'ai fournies sont exactes.

Signature : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_

## 5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PROGRAMME DE VOLONTAIRES

Les volontaires du PEPE sont des personnes qui donnent de leur temps, de leur service et de leur talent pour fournir des services de plus haute qualité aux enfants défavorisés, à leurs familles et à leurs communautés. Le service volontaire n'est pas une attitude occasionnelle, il doit être fait avec conscience, responsabilité et engagement et nécessite donc certaines conditions pour sa réalisation.

Règlement :

- S'identifier à la mission, à la vision et aux objectifs du PEPE International ;
- N'avoir jamais été accusé ou reconnu coupable d'une quelconque forme d'abus ou de violence à l'encontre d'un enfant et n'avoir jamais été inscrit sur le registre national de protection de l'enfance en tant que coupable ou sur un registre similaire dans un pays autre que le Brésil ;
- S'engager à protéger tous les enfants contre toute forme d'abus physique, sexuel ou émotionnel, comme spécifié dans la PPE, déclaration qui a été lue, acceptée et signée ;
- Être assidu et ponctuel aux jours définis pour le service volontaire. Le lieu où le volontaire travaillera, les activités et l'emploi du temps seront déterminés en fonction des aptitudes et des intérêts du volontaire et des besoins de chaque région/pays/unité ;
- Notifier à l'avance les absences éventuelles afin de rendre possible leur remplacement. Les absences non justifiées et/ou non signalées seront considérées comme des fautes ;
- Communiquer à l'avance les congés souhaités, dans les cas où cela s'applique ;
- Participer aux réunions et aux cours auxquels ils sont désignés ;
- Recevoir soigneusement toutes les instructions afin de les respecter dans tous leurs détails ;
- Accepter la supervision, le suivi et le contrôle de la direction du PEPE ;
- Ne remplacer pas par le technicien ou le professionnel, en cherchant à coopérer avec eux ;
- Éviter les interventions qui ne font pas partie de votre domaine d'intervention en tant que volontaires. Ne critiquer pas et ne chercher pas à modifier la routine de l'unité PEPE où vous allez servir. Tous les problèmes et suggestions doivent être portés à la connaissance de la direction du PEPE, qui prendra les mesures nécessaires ;
- Travailler en harmonie, à la fois dans votre équipe de volontaires et avec la direction de PEPE et les dirigeants locaux ;
- N'utiliser les téléphones, les ordinateurs, ainsi que tous les équipements de bureau que pour des tâches liées à votre service volontaire dans l'unité PEPE ;
- Ne jamais utiliser le nom du PEPE ou de ses signataires pour collecter des fonds, solliciter des dons ou obtenir des avantages personnels ;
- Les ventes de toute nature, la collecte de valeurs ou les pétitions ne sont pas autorisées dans l'environnement de service ;

- Maintenir à jour votre adresse de contact et votre numéro de téléphone ;
- Ne faites pas de déclarations à la presse ou ne participez pas à des conférences, débats, etc. au nom de PEPE ou de ses signataires sans l'autorisation préalable de la coordination générale de PEPE International ;
- En cas de renvoi ou du désengagement par le volontaire, communiquez à l'avance à la coordination nationale/zone/régionale/générale.
- Prendre soin du matériel reçu pour les activités ainsi que de tous les biens du PEPE. Pour les cas non abordés dans ce document ainsi que les situations nouvelles non envisagées ici, la décision de la coordination générale / continentale du PEPE International prévaudra, qui sera transmise par les autres directions du PEPE International selon l'organigramme et la structure de communication.